

Migrations internationales, Recompositions territoriales et développement

**Programme Financé par le MAEE/DGM/Direction des Biens Publics
Mondiaux (France)**

**Coordonnée par l'UMR 201 Développement et Sociétés, IRD/Paris 1 /IEDES, Directeur
André Guichaoua**

Coordination Scientifique : André Quesnel

Coordination des colloques régionaux : Rabia Bekkar-Lacoste

Conseil Scientifique : Hervé Domenach, Bachir Hamdouch, Emmanuel Mammung, Geneviève Cortés, Jacques Veron, Jorge Santibanez, Nguessan Koffi, Simon Becker, Ibrahim Awad

Les pays africains, tout particulièrement de l'Afrique subsaharienne, vivent depuis les années 1950 une transition démographique qui se traduit par une multiplication par près de quatre fois leur population. Cette transition démographique tardive, en comparaison des pays d'Amérique latine et d'Asie, accompagne la restructuration des espaces économiques régionaux et nationaux liés à leur insertion dans l'économie mondiale ; elle se caractérise dès lors par une dynamique de peuplement sans précédent dans l'histoire africaine. En effet, le croît démographique, la mobilité et les migrations remettent constamment en cause, selon des intensités et temporalités diverses, les constructions territoriales du passé. Face à la diversité d'ordre politique, économique, social et environnemental des situations qui en résultent, face au défi continu de gouvernance qui est posé, la compréhension du rôle que joue la migration internationale dans la transformation des pays africains et de leur territoire exige un renouvellement des approches.

La question des migrations internationales a été écartée des objectifs du millénaire du développement (OMD) pour de multiples raisons qui tiennent de manière générale au refus des pays du Nord de toute intervention concernant les modes de gestion et de régulation de leurs marchés du travail mais plus particulièrement à l'extension du domaine de la sécurité des Etats à toutes les formes de migration internationale. On doit à la volonté de Koffi Annan, Secrétaire général des Nations Unis (1997-2006), d'avoir réintroduit lors de la Conférence de haut-niveau en septembre 2006, la question de la migration internationale comme une préoccupation du développement des pays du Sud. Toutefois, les débats ont principalement porté sur deux aspects concernant les migrations de travailleurs vers l'Europe, les Etats-Unis et les pays du Moyen-Orient : d'une part, sur la question des transferts dès lors que ceux-ci représentent une part importante du PIB et qu'ils dépassent l'Aide publique au développement (APD), voire les revenus du pétrole et du tourisme dans les pays d'origine des migrants et, d'autre part, sur la question des départs des jeunes générations les mieux formées.

Entre leurs besoins de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et des services, d'une part, et la préoccupation politique et sociale que soulève le désir de s'installer de migrants toujours plus nombreux en dépit des

difficultés rencontrées, d'autre part, les pays du Nord ont choisi à la fois de maintenir des politiques sécuritaires et de favoriser des politiques de développement local dans les pays d'origine des migrants. Or, dans les deux cas, ils ignorent, sinon ne prennent pas suffisamment en compte, les dynamiques sous-jacentes aux mouvements migratoires et leur impact territorial dans les pays du Sud.

Pourtant les documents préparés pour la Conférence de Haut-niveau en 2006 montrent que les migrants internationaux sont principalement localisés dans les pays du Sud. Autrement dit, et tout particulièrement en Afrique, les migrations internationales s'effectuent principalement à l'intérieur du continent, même si à la fin des années 1990 les migrations vers l'Europe se réalisent à un rythme relativement plus important. Aussi, de manière paradoxale, y a-t-il encore peu d'études sur la transformation des systèmes d'activités, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, du fait des déplacements des plus jeunes actifs, souvent les mieux formés, vers les marchés du travail de l'Europe mais aussi et surtout dans les sous-régions africaines et le territoire national. De la même façon, la rétention aux frontières, tout particulièrement des pays du Maghreb, est rarement abordée comme un des vecteurs d'une dynamique nouvelle dans les régions frontalières au détriment ou en concurrence d'autres bassins d'emploi plus anciens. Autrement dit, les mouvements migratoires internationaux ne doivent pas être dissociés des migrations internes et de toutes les formes de mobilité qu'ils génèrent : de circulation, de transit et d'installation. Dès lors que la circulation des migrants internationaux se trouve de plus en plus entravée, c'est l'élargissement des espaces migratoires ainsi que la construction de nouveaux espaces réticulaires et des lieux – espaces de vie- du transit et de l'installation, qui donnent leur forme aux métropoles et aux villes africaines. C'est dans cette perspective que le programme « Migrations internationales, recompositions territoriales et développement » a été mis en œuvre en 2005 par un appel à propositions de recherche en direction des institutions africaines. Il porte tant sur la forme que sur l'impact des migrations internationales quant à la redistribution spatiale des populations et les mutations socio-économiques qu'elles induisent, tant dans les zones de départ que dans les zones d'arrivée en Afrique.

Objectifs du programme

Le premier objectif du programme est de relancer les études sur la mobilité et la migration internationale qui ont été délaissées en Afrique - au profit bien légitime des études sur la santé de la reproduction- notamment après 1993 avec l'achèvement de la grande enquête REMUAO (Réseau d'études des migrations et de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest) menée dans le cadre du Club du Sahel. L'ambition première est donc de mobiliser les institutions de recherche africaines en partenariat avec les institutions françaises et européennes autour de projets recherche qui prendraient en compte toutes les formes de migration internationale : frontalière, de transit, intracontinentale comme intercontinentale.

Le second objectif du programme est la formation, soit directement à travers des ateliers de formation doctorale des étudiants africains, soit indirectement à l'occasion des ateliers inter-équipes par la confrontation des expériences de recherche des chercheurs impliqués dans les projets, notamment des méthodologies mises en œuvre où les approches multi-situées sont combinées à d'autres approches. Un rapport final de chaque équipe (14 projets) seront publiés sous la forme d'un CD-Rom et avec mise en ligne sur le site de l'IRD et l'UMR 201.